

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010 et de la séance extraordinaire du 22 mars 2010
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance reçue en mars 2010
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Appui projet de loi C-429
- 1.7 Amélioration structure bâtiment Hôtel de ville
- 1.8 Renouvellement police d'assurance municipale avec la MMQ

2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de mars 2010
- 2.2 Engagement de crédits avril 2010

3. Sécurité publique

- 3.1 Renouvellement adhésion annuelle Association des Pompiers instructeurs du Québec

4. Transport et hygiène du milieu

- 4.1 Demande d'aide au déneigement – chemin privé Tangara et Sittelles
- 4.2 Appel d'offre fourniture d'une chargeuse-rétrocaveuse sur pneus
- 4.3 Adjudication de contrat – Plans et surveillance aqueduc rue St-Alphonse
- 4.4 Adjudication de contrat – Plans préliminaires aqueduc et égout parc industriel
- 4.5 Taxes d'ordures bâtiments situés sur un terrain sous bail dans la ZEC
- 4.6 Adjudication de contrat – Achat calcium
- 4.7 Adjudication de contrat – Laboratoires de sols : Sondage et avis techniques
- 4.8 Adjudication de contrat – Laboratoires de sols : Contrôle de la qualité et mise en place des matériaux
- 4.9 Entériner entente d'offre d'achat terrain M. Jean-Marc Laframboise
- 4.10 Entériner entente d'offre d'achat terrain M. Charles-Antoine St-Amant
- 4.11 Appel de candidatures Chauffeur service des travaux publics et Journalier temporaire

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Résolution d'appui projet petite centrale hydroélectrique à Notre-Dame de Montauban
- 5.2 Demande de claims au MRNF- Exclusions des aménagements municipaux
- 5.3 Nomination d'un représentant au conseil de Mis-Mek Communautaire

6. Loisirs et culture

- 6.1 Renouvellement – Culture Mauricie
- 6.2 Reconnaissance de la fête nationale du Québec
- 6.3 Comité des loisirs Lac-aux-Sables organisateur de la fête nationale du Québec
- 6.4 23^e Colloque les Arts et la Ville 2010

- 6.5 Dépôt États financiers du Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables inc. au 30 septembre 2009
- 6.6 Appel de candidatures – Stationnement Parc de la Pointe du Vieux Moulin

7. Autres sujets

- 7.1 Demande d'aide financière
 - 7.1.1. Fabrique Saint-Rémi Lac-aux-Sables
 - 7.1.2. Fête estivale Lac-aux-Sables
- 7.2 Résolution signataire protocole d'entente Ministère de la Famille et des Aînés
- 7.3 Varia
 - 7.3.1 Autorisation de stage en administration
- 7.4 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.5 Levée de l'assemblée

Séance ordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heures 30 minutes, le 6^e jour du mois d'avril deux mille dix (6 avril 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire
Marius St-Amant, conseiller
Daniel Roy, conseiller
Lise Méthot, conseillère
Ghislain Trépanier, conseiller
Réjean Gauthier, conseiller
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1. Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue à tous.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2010-04-118

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Daniel Roy et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 6 avril 2010 tel que présenté en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010 et de la séance extraordinaire du 22 mars 2010

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010 et de la séance extraordinaire du 22 mars 2010 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2010-04-119 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard_, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.4 Dépôt du bordereau de correspondance reçue en mars 2010

CONSIDÉRANT le dépôt du bordereau de correspondance du mois de mars 2010 préparé par Mme Valérie Cloutier faisant état de la correspondance du mois ;

2010-04-120 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de mars 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.5 Première période de question – Parole à l'assemblée

Début : 19h37

Fin : 19h46

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.6 Appui projet de loi C-429

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance d'une lettre envoyée par le député fédéral M. Jean-Yves Laforest ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-429 oblige le Ministère des Travaux publics à étudier, avant de lancer un appel d'offres pour la construction, l'entretien ou la réparation d'immeubles fédéraux, le concept favorisant l'utilisation de bois tout en tenant compte des facteurs de coût et d'émissions de gaz à effet de serre ;

CONSIDÉRANT que l'utilisation du bois comporte des avantages environnementaux en ce qui a concerne l'émission de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi envoie un message direct au Gouvernement du Canada et à la population sur les possibilités offertes par les technologies du bois et les ressources québécoises et canadiennes, en plus de stimuler la consommation du bois ;

CONSIDÉRANT que plusieurs gouvernements dans le monde ont instauré des politiques favorisant l'utilisation du bois dans la construction d'édifices publics (ex : la Suède, la France la Nouvelle-Zélande, le Québec, la Colombie-Britannique etc.) ;

CONSIDÉRANT que cette mesure n'engendre aucun coût au gouvernement canadien ;

2010-04-121 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Aline Ménard et résolu de demander aux députés fédéraux d'appuyer le projet de loi C-429, car il permettrait de venir en aide à des milliers de travailleurs, d'entreprises, de familles et de collectivités affectés par la crise forestière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.7 Amélioration structure bâtiment Hôtel de ville

2010-04-122

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d’octroyer un mandat d’inspection des structures dans le grenier de l’Hôtel de Ville à l’entreprise Alain M. & M. Ltée afin d’émettre les recommandations et les correctifs adéquats.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers

1.8 Renouvellement police d’assurance municipale avec la MMQ

2010-04-123

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Lise Méthot et résolu de renouveler le contrat de la police d’assurance municipale avec la MMQ pour la période du 24 avril 2010 au 24 avril 2011 pour un montant total de 23 874 \$.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers

2. TRÉSORERIE

2.1 Bordereau des dépenses du mois de mars 2010

2010-04-124

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 31 mars 2010 au montant de 42 691,84 \$ soient approuvés et payés et d’entériner les dépenses au montant de 81 917,45 \$.

Je soussignée, certifie par la présente qu’il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 mars 2010.

Valérie Cloutier Adm.A.
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

Engagement de crédits – avril 2010

2010-04-125

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

1. Hygiène du milieu

Description	Montant	Budget
Aménagement d’une plate-forme 35 pieds x 35 pieds Éco-Centre	1 950 \$ + taxes	Budget immo. : Hygiène du milieu Éco-Centre

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Renouvellement adhésion annuelle Association des Pompiers instructeurs du Québec

2010-04-126

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil autorise l'adhésion annuelle à l'Association des Pompiers instructeurs du Québec pour l'année 2010 au montant de 60 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

4.1 Demande d'aide au déneigement des chemins privés - Tangara et Sittelles

CONSIDÉRANT la politique d'aide au déneigement des chemins privés ;

CONSIDÉRANT qu'il y est inscrit que le remboursement est effectué sur présentation des pièces justificatives ;

CONSIDÉRANT la demande qui a été déposée pour le groupe des chemins du Tangara et des Sittelles, représenté par monsieur Pierre Chouinard ;

CONSIDÉRANT les informations reçues de la SAAQ relativement au fait que toutes personnes rémunérées pour effectuer des travaux sur tous chemins doit obligatoirement détenir une licence de type commercial pour les véhicules utilisés pour les travaux ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit s'assurer avant d'effectuer un déboursé que les parties respectent les exigences ;

2010-04-127

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de refuser la demande jusqu'à la présentation d'une copie des immatriculations commerciales des entrepreneurs.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.2 Appel d'offre fourniture d'une chargeuse-rétrocaveuse sur pneus

2010-04-128

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de procéder à un appel d'offre sur invitation pour l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse 4 x 4 sur pneus. Le devis portant le numéro 2010-1004128 sera envoyé à 5 soumissionnaires selon la liste établie par le conseil.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.3 Adjudication de contrat – Plans et surveillance aqueduc rue St-Alphonse

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait demandé des soumissions sur invitation évaluée par système de pointage pour le devis portant le numéro 2010-0908276 ;

CONSIDÉRANT que la soumission reçue a été évaluée par le comité de sélection formé de madame Valérie Cloutier, madame Katy Bacon et M. Gilles Hamelin selon le système de pointage présenté dans le devis descriptif ;

CONSIDÉRANT le pointage obtenu soit :

Soumissionnaire	Pointage
Dessau inc.	n'a pas soumissionné
Les Consultants Mesar	n'a pas soumissionné
Pluritec	13.73

CONSIDÉRANT que la seule soumission reçue est conforme et a passé l'étape de qualification ;

2010-04-129

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat pour les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc sur la rue St-Alphonse à la firme Pluritec pour un montant forfaitaire de 81 100 \$ plus les taxes applicables. Il est de plus résolu d'engager la somme dans le poste Immobilisations – Hygiène du milieu Aqueduc rue St-Alphonse.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.4 Adjudication de contrat – Plans préliminaires aqueduc et égout - Parc industriel

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait demandé des soumissions sur invitation évaluée par système de pointage pour le devis portant le numéro 2010-0908276 ;

CONSIDÉRANT que la soumission reçue a été évaluée par le comité de sélection formé de madame Valérie Cloutier, madame Katy Bacon et M. Gilles Hamelin selon le système de pointage présenté dans le devis descriptif ;

CONSIDÉRANT le pointage obtenu soit :

Soumissionnaire	Pointage
Dessau inc.	n'a pas soumissionné
Les Consultants Mesar	n'a pas soumissionné
Pluritec	13.73

CONSIDÉRANT que la seule soumission reçue est conforme ;

2010-04-130

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat pour les plans préliminaires aqueduc et égout parc industriel à la firme Pluritec pour un montant forfaitaire de 2 800 \$ plus les taxes applicables. Il est de plus résolu d'engager la somme dans le poste Immobilisation – Hygiène du milieu Parc industriel.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.5 Taxes d'ordures bâtiments situés sur un terrain sous bail dans la ZEC

CONSIDÉRANT la demande reçue de résidents ayant des propriétés sur des terrains sous bail dans la ZEC à l'effet que la taxe d'ordures devrait être facturée selon l'ouverture de la ZEC ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des unités d'évaluation de la municipalité paie la même taxe d'ordures peu importe leur secteur ;

CONSIDÉRANT que le service d'ordures est offert à l'année dans ce secteur et qu'il est possible pour les villégiateurs de se rendre à leur chalet par différents moyens de transport et ce même quand les bureaux de la ZEC ne sont pas ouverts ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire être équitable envers l'ensemble des secteurs qu'elle dessert ;

2010-04-131

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Roy_, appuyé par Lise Méthot et résolu de maintenir au même tarif la taxe d'ordures pour les citoyens ayant des propriétés sur des terrains sous bail.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.6 Adjudication de contrat – Achat calcium

CONSIDÉRANT les offres reçues pour la fourniture de calcium soit :

Soumissionnaire	Montant
SEL WARWICK (non livré)	9 670.80 \$
SOMAVRAC (livré)	10 643.62 \$

CONSIDÉRANT qu'il est plus avantageux financièrement que la municipalité achète les fournitures sans le service de livraison ;

2010-04-132

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu d'acheter le calcium auprès de l'entreprise Sel Warwick pour l'année 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.7 Adjudication de contrat – Laboratoires de sols : Sondage et avis techniques

CONSIDÉRANT les offres reçues des entreprises de laboratoires de sols pour le sondage et avis techniques dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées par bassins aérés soit :

Soumissionnaire	Montant
Laboratoire Shermont	N'a pas soumissionné
LVM Technisol	13 145 \$
Qualitas	9 950 \$

2010-04-133

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Daniel Roy et résolu d'octroyer le contrat à la firme Qualitas pour un montant de 9 950 \$ avant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.8 Adjudication de contrat – Laboratoires de sols : Contrôle de la qualité et mise en place des matériaux

CONSIDÉRANT les offres reçues des entreprises de laboratoires de sols pour le Contrôle de la qualité et mise en place des matériaux dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées par bassins aérés ;

Soumissionnaire	Montant
Laboratoire Shermont	N'a pas soumissionné
LVM Technisol	25 393 \$
Qualitas	26 760 \$

2010-04-134 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu d'octroyer le contrat à la firme LVM Technisol pour un montant de 25 393 \$ avant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.9 Entériner entente d'offre d'achat terrain M. Jean-Marc Laframboise

CONSIDÉRANT la superficie de terrain supplémentaire nécessaire aux travaux d'aménagement d'assainissement des eaux usées par bassins aérés ;

CONSIDÉRANT les ententes déjà intervenues avec d'autres propriétaires pour l'acquisition de terrains dans le cadre du dossier ci-haut mentionné ;

2010-04-135 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'entériner l'entente intervenue entre M. Jean-Marc Laframboise et la municipalité de Lac-aux-Sables représentée par M. Yvan Hamelin maire et madame Katy Bacon directrice-générale adjointe en date du 6 avril 2010 pour l'acquisition par la municipalité d'une partie du lot 28 du cadastre de Saint-Rémi d'une superficie d'environ 597,1 m².

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.10 Entériner entente d'offre d'achat terrain M. Charles-Antoine St-Amant

CONSIDÉRANT la superficie de terrain supplémentaire nécessaire aux travaux d'aménagement d'assainissement des eaux usées par bassins aérés ;

CONSIDÉRANT les ententes déjà intervenues avec d'autres propriétaires pour l'acquisition de terrains dans le cadre du dossier ci-haut mentionné ;

2010-04-136 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Daniel Roy et résolu d'entériner l'entente intervenue entre M. Charles-Antoine St-Amant et la municipalité de Lac-aux-Sables représentée par M. Yvan Hamelin maire et madame Katy Bacon directrice-générale adjointe en date du 6 avril 2010 pour l'acquisition par la municipalité d'une partie du lot 26 et une partie du lot 27 du cadastre de Saint-Rémi d'une superficie d'environ 7 013,5 m².

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.11 Appel de candidatures Chauffeur service des travaux publics / Journalier temporaire

CONSIDÉRANT que de nombreux travaux seront à effectuer d'ici le 31 décembre 2010 dans le cadre des différents projets subventionnés ;

CONSIDÉRANT que la municipalité aura besoin pour l'exécution de ces travaux d'un opérateur de machinerie qui pourra également agir à titre de journalier temporaire ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire mettre à l'essai les fonctions ci-haut mentionnées ;

2010-04-137 Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande un appel de candidatures pour un poste de chauffeur service des travaux publics/Journalier temporaire. Les curriculum vitae seront reçus au bureau municipal jusqu'au 26 avril 2010 à 16 h.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 Résolution d'appui projet petite centrale hydroélectrique à Notre-Dame-de-Montauban

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2010-01-26 de la municipalité de Notre-Dame de Montauban, relative à l'implantation d'une petite centrale hydroélectrique sur la rivière Batiscan de moins de 10 MW ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec (PAE 2009-01), tel que statué dans la politique énergétique du gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac et la municipalité de Notre-Dame de Montauban entendent financer ledit projet à 100 %, n'y intégrant aucun promoteur privé, afin d'injecter tous les dividendes dans le développement durable du territoire de la MRC de Mékinac ;

2010-04-138 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu que le Conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables appuie la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban et la MRC de Mékinac dans leur projet d'aménagement d'une petite centrale hydroélectrique à Notre-Dame-de-Montauban.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5.2 Demande de Claims au MRNF – Exclusions des aménagements municipaux

CONSIDÉRANT la demande du MRNF du 12 mars 2010 suite à une demande de claims par désignation sur carte dans le territoire urbanisé de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le MRNF demande l'avis de la municipalité sur les exclusions des aménagements municipaux ;

2010-04-139 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Daniel Roy et résolu que le Conseil approuve le projet de lettre préparée par l'inspectrice en bâtiment et en environnement portant sur les aménagements municipaux que la municipalité souhaite voir exclus des travaux d'exploration minière situé dans le secteur de la route Boutet, de la rue des Pins et Cloutier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5.3 Nomination d'un représentant au conseil de Mis-Mek communautaire

2010-04-140 Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de nommer M. Marius St-Amant, conseiller en tant que représentant de la municipalité au sein du conseil de Mis-Mek Communautaire

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 Renouveau – Culture Mauricie

2010-04-141

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à Culture Mauricie pour l'année 2010 au montant de 50 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6.2 Reconnaissance de la fête nationale du Québec

CONSIDÉRANT que la fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise ;

CONSIDÉRANT la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec ;

CONSIDÉRANT la population de la municipalité de Lac-aux-Sables souligne chaque année, par le biais de réjouissance visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-aux-Sables a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec ;

CONSIDÉRANT la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité ;

2010-04-142

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Daniel Roy et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables, à l'instar de l'Assemblée Nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6.3 Comité des loisirs Lac-aux-Sables organisateur de la fête nationale du Québec

2010-04-143

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de confirmer que le Comité des Loisirs Lac-aux-Sables Inc. comme l'organisateur des festivités de la fête nationale du Québec sur le territoire de la municipalité et de leur permettre d'utiliser les installations du parc Louis Philippe Fugère pour cet événement. Un permis de vente d'alcool va être demandé et le conseil autorise le Comité des loisirs à vendre des boissons alcoolisées.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6.4 23^e Colloque Les Arts et la Ville 2010

2010-04-144

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'autoriser l'inscription de Mme Aline Ménard au 23^e colloque Les Arts et la Ville 2010 qui se tiendra du 5 au 7 mai 2010 à Victoriaville. La municipalité assumera les frais d'inscription au montant de 200 \$ ainsi que les frais de déplacements selon la politique applicable de remboursement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6.5 Dépôt des états financiers du Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables inc. au 30 septembre 2009

2010-04-145

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Daniel Roy et résolu d'accepter le dépôt des états financiers du Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables Inc. au 30 septembre 2009.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6.6 Appel de candidatures – Stationnement Parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin

2010-04-146

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande un appel de candidatures pour quatre (4) postes au kiosque touristique du parc de la Pointe du Vieux Moulin. Les candidats doivent être âgés de plus de 16 ans. Les curriculum vitae seront reçus au bureau municipal jusqu'au 26 avril 2010 à 16 h.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Demande d'aide financière

7.1.1 Fabrique Saint-Rémi Lac-aux-Sables

2010-04-147

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard et résolu de participer à la campagne de financement «Tu rêves de réno...garde ton église au chaud» en achetant une annonce de la grandeur du carte d'affaire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.1.2 Fête estivale Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue du comité de la fête estivale ;

2010-04-148

Il est proposé par Daniel Roy de reporté ce point à la prochaine séance suite à une rencontre du comité organisateur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.2 Résolution signataire protocole d'entente - Ministère de la Famille et des Aînés

2010-04-149

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil municipal autorise M. Yvan Hamelin, maire, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le Ministère et la municipalité pour le versement de la subvention relative à la politique familiale et tout autre document relatif au projet financé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

7.3 Varia

7.3.1 Autorisation d'un stagiaire en administration

2010-04-150

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'accepter un stagiaire du Collège Shawinigan de la technique en administration et comptabilité du 3 au 21 mai 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

7.4 Période de questions – Parole à l'assemblée

Début : 20 h 10

Fin : 20 h 25

7.5 Levée de l'assemblée

2010-04-151

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 26.

M. Yvan Hamelin,
Maire

Valérie Cloutier Adm.A.
Directrice générale & Secrétaire-trésorière